

Question DQ5

1. Pouvez-vous vérifier si la Ville de Hull possède des données d'augmentation de trafic lourd pour les 10 dernières années et des prévisions pour les 10 prochaines années (document déposé DT6) ?
 - *Le Service des travaux publics et de l'ingénierie de la Ville de Hull n'a pas compilé de telles données au cours des dernières années et n'est pas, non plus, en mesure de fournir de prévisions à ce sujet pour les années à venir.*
2. La Ville de Hull possède-t-elle un registre ou un répertoire pour les plaintes des piétons et des citoyens concernant le trafic et le bruit routier ?
 - *Le Service des travaux publics et de l'ingénierie a enregistré un total variant entre 70 et 90 plaintes par année, entre 1997 et 2000, reliées à la circulation en général (demandes pour des arrêts toutes directions, pour modifier la réglementation du stationnement, pour modifier la réglementation de la circulation, pour des feux de circulation, etc.). De ce nombre, quelques unes seulement proviennent de piétons qui demandent des interventions pour leur sécurité et très peu de demandes sont reliées au bruit causé par le transport routier.*
3. Pouvez-vous fournir à la commission la variation de la circulation sur la Promenade du Lac-des-Fées, depuis les 10 dernières années (document déposé DT3) ?
 - *Des données de circulation sont disponibles seulement à l'intersection des boulevards de la Cité-des-Jeunes et Saint-Raymond. À partir de ces comptages, nous pouvons évaluer la circulation sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, au sud du boulevard Saint-Raymond, comme suit :*

<i>Date</i>	<i>Débit dir. sud</i>	<i>Débit dir. nord</i>	<i>Nb. heures</i>
<i>24 octobre 2000</i>	<i>6850</i>	<i>5596</i>	<i>12</i>
<i>10 août 2000</i>	<i>3707</i>	<i>3694</i>	<i>8</i>
<i>10 juillet 1997</i>	<i>3548</i>	<i>3453</i>	<i>8</i>
<i>6 juin 1996</i>	<i>3998</i>	<i>3947</i>	<i>8</i>
<i>27 mai 1994</i>	<i>4024</i>	<i>3725</i>	<i>8</i>
<i>3 décembre 1992</i>	<i>5370</i>	<i>5044</i>	<i>12</i>
<i>2 juin 1992</i>	<i>3158</i>	<i>3276</i>	<i>8</i>
<i>25 septembre 1991</i>	<i>3826</i>	<i>3682</i>	<i>8</i>

4. Y a-t-il eu des échanges entre la Ville de Hull et le ministère des Transports du Québec depuis 1999, en ce qui concerne l'ajout du trafic lourd sur l'axe projeté ?
 - *Les communications échangées entre les personnels techniques ou administratifs respectifs du MTQ et de la Ville de Hull, n'ont à aucune étape évoqué la possibilité d'interdire la circulation des camions sur l'axe projeté, bien que des porte-paroles d'associations ou de regroupements de citoyens aient énoncé cette revendication.*

La résolution 2000-219 du 16 mai 2000, dont copie est jointe, est par ailleurs explicite à cet égard.

En conséquence, il n'y a pas davantage eu échanges relativement à l'ajout du trafic lourd, dans la compréhension partagée qu'en aucun temps il ait été précédemment exclus.